**Annexe 1 au RC**

**TRAME DE MÉMOIRE TECHNIQUE**

|  |
| --- |
| **Base de Défense de Cherbourg - Département 50 et 14 – Maintenance et fourniture d’onduleurs et de convertisseurs** |

Les candidats formaliseront un mémoire technique dans lequel seront détaillés les points ci-dessous. Les candidats sont libres de détailler/ajouter autant d’éléments permettant d’apprécier leur offre technique par critère/sous-critère.

1. **Méthodologie et organisation mises en œuvre pour assurer les opérations de maintenance préventive (10 pts)**

Le candidat doit produire une note fournissant la méthodologie et l’organisation mises en œuvre pour assurer les opérations de maintenance préventive. Le candidat présentera en particulier :

Sous-critère 1.1 : Méthode et mise en œuvre du contrat (6 pts) :

* Sa méthodologie pour la prise en charge initiale du marché et la réalisation de la monographie des biens ;
* Son organisation pour assurer l’atteinte des résultats exigés dont ceux de garantie de continuité de service avec organigramme fonctionnel de l’équipe dédiée, les CV des personnels la composant ;
* Son suivi et sa gestion de la performance du contrat conformément au CCTP ;

Sous-critère 1.2 : Livrables attendus (4 pts) :

* Le planning de maintenance prévisionnel en fonction des éléments communiqués par l’USID pour sa construction ;
* Un exemple de compte-rendu de maintenance préventive conforme aux exigences du CCTP ;
* Une proposition des gammes de maintenance manquantes au marché ;
* Un exemple de tableau de bord pour le pilotage et suivi de la maintenance préventive.

1. **Méthodologie et organisation mises en œuvre pour assurer les opérations de maintenance corrective et astreinte (10 pts)**

Le candidat doit produire une note présentant la méthodologie et l’organisation mises en œuvre pour assurer les opérations de maintenance corrective et l’astreinte. Le candidat présentera en particulier :

Sous-critère 2.1 : Méthode et mise en œuvre du contrat (4 pts) :

* Son organisation pour la prise en compte et le suivi des demandes d’intervention ;
* L’organisation de l’astreinte à mettre en œuvre et les modalités de recours ;
* Son organisation pour assurer l’atteinte des résultats exigés avec un organigramme fonctionnel de l’équipe dédiée, les CV des personnels la composant ;

Sous-critère 2.2 : Livrables attendus (2 pts) :

* Un exemple de compte rendu de maintenance corrective conforme au CCTP ;
* Un exemple de tableau de bord pour le pilotage et suivi de la maintenance corrective ;

Sous-critère 2.3 : Pièces de rechange (4 pts) :

* La stratégie de possession et gestion des pièces de rechanges. Le candidat s’attachera à établir la liste exhaustive des pièces de rechange qu’il juge nécessaire en justifiant son choix de constitution eu égard au délais d’approvisionnement et à la réactivité exigée.

1. **Méthodologie et organisation mises en œuvre pour prendre en compte les travaux d’améliorations et prestations annexes dont la sécurité des systèmes d’informations (5 pts)**

Le candidat doit produire une note présentant la méthodologie et l’organisation mises en œuvre pour prendre en compte les travaux d’améliorations et prestations annexes. Le candidat présentera en particulier :

Sous-critère 3.1 : Méthode et prise en compte des prestations de travaux et annexes (4 pts) :

* Organigramme fonctionnel de l’équipe dédiée à la prise en compte des travaux d’améliorations. Le candidat veillera à présenter ses moyens de réalisation d’études. Sera apprécié également le tableau des marques et types associé aux fiches techniques pour la fourniture d’équipement ;
* Sa compréhension et méthodologie de prise en compte des prestations dites annexes au CCTP ;

Sous-critère 3.2 : Sécurité des systèmes d’informations (1 pts) :

* Son organisation et équipe dédiée à la réalisation des prestations de sécurité des systèmes d’informations.

1. **Management de la qualité et réponse à la SMAQ (5 pts)**

Le candidat doit produire une note fournissant le management de la qualité et la réponse à la SMAQ. Le candidat présentera en particulier :

Sous-critère 4.1 : Méthode et mise en œuvre du contrat (1 pts) :

* Son système de management de la qualité interne. Il veillera à démontrer sa maturité sur le sujet ;
* Son organisation permettant d’atteindre le niveau de management de la qualité requis ;

Sous-critère 4.2 : Livrables (4 pts) :

* Le Plan Qualité Projet comme exigé au sein du CCTP ;
* Sa prise en compte de la SMAQ par une proposition préliminaire de PMAQ.